



Fiche signalétique

24 heures – Numéros de téléphone en cas d'urgence
Urgence médicale/
Empoisonner le Contrôle:
Dans Les Etats-Unis: Appel
1-800-222-1222.

Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.

Urgence transport/Centre national de Réponse:

1-800-535-5053

1-352-323-3500

NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

This Material Safety Data Sheet is available in American Spanish upon request.
 Los Datos de Seguridad del Producto pueden obtenerse en Espanol si lo riquiere.

| | | | |
|----------------------------|--|--------------------------|-------------------|
| Nom: | Rock River Quick Grip Construction Adhesive | Date de Révision: | 7/6/2015 |
| Product UPC Number: | 0233663 | Supercedes Date: | Pas d'information |
| Product Use/Class: | Adhésif de construction | SDS No: | 00070046955 |
| Manufactured For | Fastenal Company 4730 Service Drive Winona, MN 55987 | | |
| Preparer: | Service des affaires réglementaires | | |

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: Peut causer une irritation des yeux, de la peau, du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Nocif si avalé ou absorbé par la peau.

Classification SGH

Pas une substance ou un mélange dangereux.

Symboles du produit

aucun

Mention d'avertissement

Pas une substance ou un mélange dangereux.

3. Information sur les composants

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Poids %</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|------------------------|---------------|----------------|--------------------|--------------------|
| Carbonate de calcium | 471-34-1 | 25-50 | GHS03-GHS07 | H270-332 |
| Carbonate de magnésium | 546-93-0 | 2.5-10 | GHS03 | H270 |

Triphosphosphate de potassium

13845-36-8

1.0-2.5 GHS03-GHS06

H270-302-330

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air frais. Si elle a de la difficulté à respirer, quitter les lieux afin d'obtenir de l'air frais. Si la difficulté à respirer persiste, obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Enlever et laver les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Aucune connue.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse, Arroser le Brouillard

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. En cas d'écoulement, absorber le produit avec un matériau inerte et disposer selon les lois applicables.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Ouvrir toutes les fenêtres et les portes ou utiliser tout autre moyen afin d'assurer une ventilation en croisé et l'entrée d'air frais durant l'application et le temps de séchage. L'odeur n'est pas un critère valable pour déterminer les conditions de danger. Laver vigoureusement après la manipulation.

Stockage: Éviter la chaleur excessive ou le froid excessif. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120° F (48,8° C). Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

8. Contrôle de l'exposition – Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

| Nom chimique | ACGIH TLV-TWA | ACGIH-TLV STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|-------------------------------|---------------|----------------|---|------------------|
| Carbonate de calcium | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Carbonate de magnésium | N.E. | N.E. | 15 mg/m3 TWA total dust, 5 mg/m3 TWA respirable fraction | N.E. |
| Triphosphosphate de potassium | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle

Equipement de protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.



Protection de la peau: gants en caoutchouc



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: inutile dans les conditions normales d'utilisation.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|---|------------------------------|
| Caractéristiques: | Coloré | Etat Physique: | Pâte |
| Odeur : | Insignifiant | Seuil de l'odeur: | Pas Etabli. |
| Densité, g/cm3: | 1.30 - 1.30 | pH: | Entre 7,0 et 12,0 |
| Point de congélation, ° C: | Pas Etabli. | Viscosity (mPa.s): | Pas Etabli. |
| Solubilité dans l'eau: | Pas Etabli. | Partition Coeff., n-octanol/water: | Pas Etabli. |
| Température de décomposition: | Pas Etabli. | Limites d'explosion,%: | N.I. - N.I. |
| Plage du point d'ébullition: | N.I. - N.I. | Température d'auto-inflammation | Pas Etabli. |
| Minimum Flash Point, °C: | 93.3 | Pression de vapeur, en mmHg: | Pas Etabli. |
| Taux d'évaporation: | Plus lent Que Acétate de n-Butyl | Flash Method: | Pensky-Martens Closed Cup |
| Densité de vapeur: | Plus lourd Qu'Aérer | | |
| Inflammabilité: | Ne supporte pas la combustion | | |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celui de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Chaleur excessive ou froid excessif.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Peut être nocif si inhalé. L'inhalation de ce produit peut provoquer l'irritation des voies respiratoires (nez, bouche, muqueuses).

Contact avec la peau: Un contact excessif et répété avec la peau peut causer une légère irritation.

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

Ingestion: Nocif si ingéré.

Cancérogénicité: Pas d'information

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Inhalation, Peau le Contact

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|-------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 471-34-1 | Carbonate de calcium | 6450 mg/kg Rat | >2000 mg/kg Rat | >20 mg/L |
| 546-93-0 | Carbonate de magnésium | >2000 mg/kg Rat | >2000 mg/kg | >20 mg/L |
| 13845-36-8 | Tripolyphosphate de potassium | 2000 mg/kg Rat | 4640 mg/kg Rabbit | > 0.39 mg/L Rat |

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Ce produit ne rencontre pas la définition d'un déchet dangereux selon U.S. EPA Règlement sur la gestion des déchets dangereux, 40 CFR Article 261. Disposez de ce produit en vous conformant à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

| | |
|------------------------------------|----------------|
| DOT Numéro UN/NA: | Pas Applicable |
| approprié Nom d'expédition: | Pas Régulé. |
| Nom technique: | Pas Applicable |
| Catégorie de risque: | Pas Applicable |
| Sous-classe de danger: | Pas Applicable |
| Groupe d'emballage: | Pas Applicable |

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États -Unis:

Absence d'éléments TSCA 12(b) dans ce produit.

CALIFORNIA PROPOSITION 65 CARCINOGENS AND REPRODUCTIVE TOXINS

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE: Avertissement: Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme étant associés au cancer, aux malformations congénitales et à des problèmes de reproduction.

Règlements internationaux : Comme suit -**SIMDUT canadien:**

Cette FTSS a été préparée conformément aux règlements sur les produits contrôlés sauf pour l'utilisation du titre 16.

Code SIMDUT Not Controlled

16. Autres informations

Date de Révision: 7/6/2015 Remplace: Pas d'information

MOTIF DE LA RÉVISION: Conversion du norme de communication des dangers/GHS

Fiche de données de sécurité créé(e) Service des affaires réglementaires
par:

Evaluations HMIS:

| | | | | | | | |
|--------|---|-----------------|---|-------------|---|--------------------------|---|
| Santé: | 1 | Inflammabilité: | 0 | Réactivité: | 0 | Protection individuelle: | X |
|--------|---|-----------------|---|-------------|---|--------------------------|---|

COV exempt d'eau et de solvant, g/L:12.1

COV du matériau, g/L:7

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, wt/0.0 wt%:

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H270 Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H330 Mortel par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS03



GHS06



GHS07



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de maintenance auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité de chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.